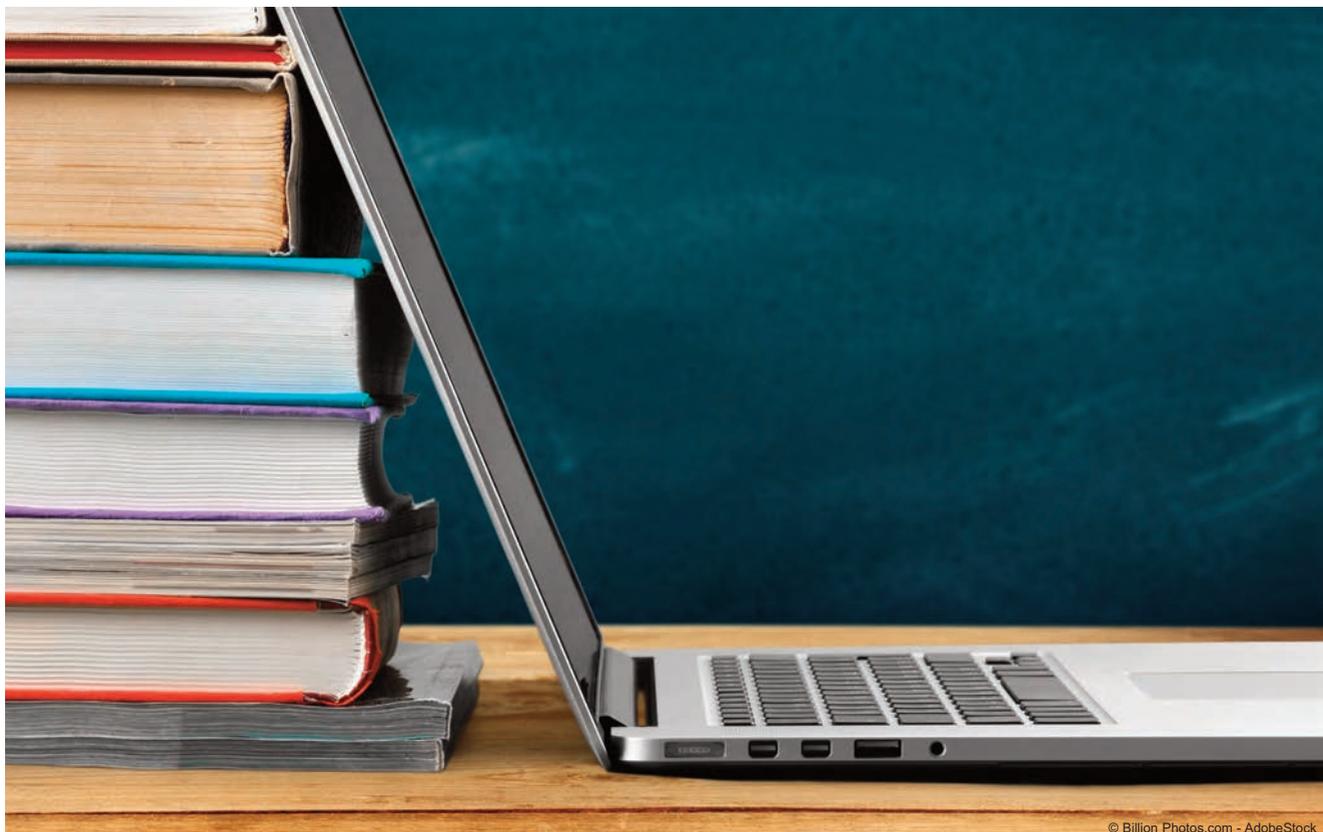


Interview

Le SE-Unsa a récemment mené deux interviews sur les questions d'éducation dans le contexte de crise sanitaire que nous vivons en ce moment.



Inspecteur en retraite et ancien directeur du bureau de l'Éducation prioritaire à la Dgesco⁽¹⁾, **Marc Bablet**, pilote de la refondation, observateur et acteur engagé de l'éducation prioritaire, publie régulièrement des billets sur son blog hébergé par *Médiapart*.

Le ministre confisque aux acteurs de l'éducation ce qui se vit pendant le confinement

Pour Marc Bablet, les acteurs de l'éducation ne doivent pas se laisser voler le récit de ce que vit et fait l'école. En effet,

le ministre de l'Éducation nationale a bien trop tendance à imposer un récit officiel qui n'est pas fondé sur ce que savent celles et ceux qui vivent la réalité de l'enseignement au quotidien dans cette période.

Marc Bablet fait également part de son étonnement lorsqu'il entend le ministre parler d'individualisation des apprentissages car ceux-ci sont toujours individuels.

Pourquoi ne pas plutôt parler d'une individualisation des enseignements ? Marc Bablet considère également que les « vacances apprenantes » sont en

réalité une mauvaise idée car ce processus de remédiation n'a jamais été évalué et priverait de temps de vacances des élèves déjà stigmatisés comme étant en difficulté. Enfin, il donne son avis sur les questions qui devront être à l'honneur après la crise, notamment la place du Service public d'éducation dont l'importance est capitale dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire.

Je lis l'interview dans son intégralité

(1) Direction générale de l'enseignement scolaire

Interview (suite)

Michel Guillou se définit avant tout comme un citoyen numérique. Il a été professeur de SVT et a exercé des missions concernant le numérique éducatif et l'éducation aux médias et à l'information dans l'académie de Versailles.

Aujourd'hui retraité, il continue d'observer et d'analyser sur son blog *Culture numérique* tous les étonnants microcosmes dont les mondes numériques sont constitués...

Sans concession, ronchon diraient certains, il rejette les mots piégés et vides de sens comme *usages* ou *écrans*, pour nous ramener sans cesse vers

l'essentiel : ce qui nous permet de faire société dans une culture partagée.

La confiance doit passer par la dégrenellisation

Pour Michel Guillou, la continuité pédagogique que tout le monde essaie d'assurer est en réalité tout sauf une continuité. Il s'agit en effet d'une série d'apprentissages informels et discontinus, en décalage complet avec le caractère habituellement formel de l'École dans notre pays. Selon Michel Guillou, les difficultés que les équipes ont rencontrées dans cet enseignement à distance imposé s'explique par « l'état

de déliquescence avancée des relations entre les acteurs ». Par ailleurs, il ajoute que « l'idée ainsi véhiculée du super héros capable de régenter, depuis un bureau de la rue de Grenelle, ce qui va se passer dans chaque classe de France, au lieu de donner les moyens aux acteurs qui s'y trouvent de résoudre ces difficultés, est aussi consternante ».

Enfin, alors que certains pensent que l'expérience du coronavirus permettra à l'École de faire un grand pas en avant, Michel Guillou pense, lui, qu'« il n'y a rien de bon à attendre pour l'école de ce coronavirus, mais alors rien du tout ».

[Je lis l'interview dans son intégralité](#)



© alotofpeople - AdobeStock

Réouverture : pour une Eps sécurisée et utile à tous !



© Pocky-Lee_unsplash - Adobestock

Dans le cadre des réouvertures progressives des écoles et établissements, chaque équipe d'Eps s'interroge sur les degrés de possible et les modalités de reprise de l'activité en présentiel au regard des exigences des protocoles sanitaires d'une part et des enjeux et caractéristiques de la discipline d'autre part.

Une Eps sécurisée

Si le contexte et les conditions matérielles ne permettent pas de respecter les exigences sanitaires pour la sécurité de tous, les équipes doivent pouvoir, en concertation avec l'ensemble de l'établissement, ne pas reprendre l'activité.

Certains territoires entiers sont confrontés à cette réalité, notamment les ultra-marins.

Souvent, des solutions de réorganisation du service sont possibles, les équipes le prouvent chaque jour : co-intervention, rôle auprès des élèves les plus décrocheurs, etc.

Mais dans chaque situation, la mission première de pédagogue dont chaque enseignant d'Eps a la responsabilité et l'expertise doit être respectée !

Une Eps utile à tous

Lorsque la reprise en présentiel est possible, les équipes doivent pouvoir être accompagnées dans le choix de leurs activités et des aménagements à prévoir selon les possibilités qui s'offrent à elles. L'enjeu de permettre aux élèves confinés depuis 2 mois de pouvoir renouer avec une pratique physique et sportive, notamment

extérieure, n'est pas à remettre en cause. Il faut en revanche accompagner, outiller et sécuriser les enseignants pour que cette Eps puisse être réellement utile aux élèves.

Élisabeth Allain-Moreno

[Je découvre des outils et pistes d'activités pour les écoles et les collèges](#)

[Je consulte les protocoles sanitaires](#)

EPS AU BAC: QUELLE ADAPTATION DANS LE CONTEXTE COVID-19 ?

Dans la réorganisation des épreuves du bac liée au contexte de crise sanitaire, l'évaluation de l'Eps va aussi connaître une adaptation. Les modalités d'évaluation de l'Eps au bac reposant sur le contrôle en cours de formation (CCF) permettent une base déjà acquise et solide de compétences validées pour la grande majorité des élèves. Quelques situations particulières, notamment en l'absence ou insuffisance de CCF, nécessitent une adaptation. La note de bac attribuée sera donc fonction du nombre de CCF que l'élève aura pu passer.

- Si 2 ou 3 CCF réalisés : la note sera la moyenne des notes de CCF.

- Si 1 seul CCF réalisé : la note sera la moyenne obtenue avec la note du CCF et la moyenne annuelle de contrôle continu.

- Si aucun CCF réalisé : la note sera la moyenne annuelle de contrôle continu.

Ces solutions témoignent d'une prise en compte du travail des équipes enseignantes que l'on ne peut complexifier, mais aussi du travail fourni par les élèves sur les CCF qu'il était impensable de dévaloriser.

En revanche, aucune commission d'harmonisation ne pourra se tenir, malgré la demande du SE-Unsa.